

DECISIONS D'ENREGISTREMENT AUX REPERTOIRES NATIONAUX

Le 24 mai 2019,

Vu l'article 31 de la loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel ;

Vu le décret du 18 décembre 2018 relatif aux conditions d'enregistrement des certifications professionnelles et des certifications et habilitations dans les répertoires nationaux ;

Vu le décret du 8 janvier relatif au cadre national des certifications professionnelles ;

Vu l'arrêté du 4 janvier 2019 fixant les informations permettant l'enregistrement d'une certification professionnelle ou d'une certification ou habilitation dans les répertoires nationaux au titre des procédures prévues aux articles L. 6113-5 et L. 6113-6 du code du travail ;

Vu l'avis de la Commission de la certification professionnelle en date du 16 avril 2019 ;

Vu l'avis de la Commission de la certification professionnelle en date du 17 mai 2019,

Le directeur général de France compétences,

Décide,

Article 1^{er}

Les certifications professionnelles ci-dessous énumérées sont enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles avec mention du niveau, du code de la nomenclature des spécialités de formation et pour la durée indiquée :

Intitulé de la certification	Organisme (s) certificateur (s)	Durée (en année)	Niveau de qualification	code NSF
Directeur des ressources humaines	Campus RH	5 ans	7	315m
Responsable technique de sites immobiliers	CEFLU	5 ans	5	313 334t 230r



France compétences

11 rue Scribe - 75009 - Paris

tél. 01 81 69 01 40 - fax 01 81 69 01 42

www.francecompetences.fr

Responsable d'activité bancaire	Centre de formation de la profession bancaire (CFPB)	5 ans	7	313m
Ostéopathe	MEDISUP - IDO Paris Institut Dauphine d'Ostéopathie	5 ans	7	331
Agent d'accueil des voyageurs	Institut aéro formations - CAMAS formation	5 ans	4	334 311
Expert en stratégie du marketing digital	Ecole de management Léonard de Vinci	5 ans	7	310m
Vendeur-conseil en équipements de la maison connectée	Réseau Ducretet	5 ans	4	255w
Administrateur des systèmes d'information	Association pour le développement de l'alternance dans l'enseignement - Sup de Vinci	5 ans	6	326 326n

Article 2

Les certifications et habilitations suivantes sont enregistrées au répertoire spécifique avec mention du code de la nomenclature des spécialités de formation et pour la durée indiquée :

Intitulé de la certification	Organisme (s) certificateur (s)	Durée (en année)	code NSF
Certificat de négociation globale	JP Group Institut NERA – Institut de négociation et de recherche appliquée	3 ans	312 300 321t
Management des équipes à proximité et à distance	Altran éducation services	5 ans	315 310 320
Prototyper un objet connecté	Simplon.co	5 ans	326

Améliorer votre capacité à communiquer et à convaincre	ADC ressources & potentiel	5 ans	320
Exploiter la blockchain dans le développement d'applications	Simplon.co	5 ans	326 114b
Exploiter l'intelligence artificielle dans le développement d'application	Simplon.co	5 ans	326

Article 3

Les certifications professionnelles, certifications et habilitations mentionnées aux articles 1 et 2 font chacune l'objet d'une fiche descriptive publiée sur le site de France compétences. Ces décisions seront publiées au Journal officiel de la République française.



Stéphane LARDY
Directeur général